



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 19 Janvier 2021

Convocation : Mardi 12 janvier 2021

Le **MARDI DIX NEUF JANVIER DEUX MIL VINGT ET UN**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Quatre Vents à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CHATARD Christophe, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, MINARD Frédéric, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle.

Étaient excusés :

Pouvoir :

L'intégralité du conseil est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2020

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES – PROJETS

o Aménagement de voirie

- Faisabilité rue de Paris & rue de Chartres

Monsieur le Maire présente les estimatifs indiqués ci-dessous à l'ensemble du conseil. Il est précisé que généralement les offres sont souvent inférieures à l'estimatif réalisé par notre maître d'œuvre.

Monsieur le Maire signale qu'en fonction des subventions obtenues l'ensemble du programme pourra être réalisé ou non ; aussi Monsieur le Maire propose de prévoir un marché en 2 tranches si jamais nous pouvions réaliser les deux rues.

Le plan est présenté aux membres du conseil ; après discussions quelques modifications sont à apporter. Un point sera réalisé avec DIF CONCEPTION.

Rue de Paris

Montant des travaux	106 009.10 € HT
Montant des honoraires	10 601.00 € HT
TOTAL :	116 610.10 € HT

Rue de Chartres

Montant des travaux	64 896.90 € HT
Montant des honoraires	5 192.00 € HT
TOTAL :	70 088.90 € HT

- Demande de subventions

Une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI sera sollicitée pour l'exercice 2021. Monsieur le Maire rappelle que 30% d'un plafond de 100 k€ subventionnable peut être obtenu.

o **Vidéo-protection**

- Avancement

Monsieur MINARD indique qu'une rencontre a eu lieu avec la société IBSON (prestataire des Villages Vovéens). Le tour de la commune a été fait avec la personne afin de connaître les besoins de la commune. Un devis est proposé pour couvrir l'ensemble de la commune, soit le bourg et les trois hameaux. Le but étant de protéger l'ensemble des entrées de la commune et certains bâtiments communaux. 35 caméras sont prévues ainsi que tout le matériel d'exploitation soit un total de 118 000 € HT. Le schéma d'implantation est présenté aux élus ; ce même document devra être validé par un gendarme référent, suivie d'une demande d'autorisation de mise en place de caméras auprès de la Préfecture. Monsieur le Maire précise que ces installations peuvent être faites en plusieurs tranches.

Un second rendez-vous a été effectué ce matin avec la société EXO7 pour avoir un comparatif.

- Demande de subventions

Monsieur le Maire propose de faire une demande subvention auprès de la Préfecture au titre du FIPD.

o **Projet de restaurant**

- Rappel du plan d'investissement & Avancement du dossier

Monsieur le Maire indique aux élus que le dossier avance gentiment. Un rendez-vous de présentation a eu lieu avec la Conseillère Départementale Mme Delphine Breton. Une sollicitation de rendez-vous auprès de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture a été faite dont nous sommes dans l'attente d'une réponse. Par ailleurs, Monsieur le Maire précise qu'il a pris l'attache de la communauté de communes afin d'obtenir des aides éventuelles via le contrat avec la Région. Aussi, une demande financement auprès du Crédit Agricole a été faite pour envisager un emprunt 500K€ sur 25 ans pour un projet de 900K€ au vu des estimatifs fournis. L'étude de marchés par la CCI est en cours et devrait bientôt être terminée.

Monsieur le Maire propose de solliciter :

- le Département pour une subvention au titre des projets structurants ; puis au titre du FDI pour la partie voirie.
- la Préfecture pour une subvention au titre de la DETR.
- la Communauté de Communes dans le cadre du Contrat avec la Région.

Au vu des résultats qui seront obtenus, Monsieur le Maire suggère de prendre une décision définitive au projet courant juin.

o **Hangar communal**

- Présentation des devis

Monsieur le Maire présente les divers devis reçus en vue du projet de construction d'un deuxième hangar communal. Deux devis de hangar puis deux devis pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Monsieur le Maire précise que le terrassement, l'eau, l'électricité ne sont pas compris dans les offres.

L'offre de l'entreprise « Le Triangle » a l'avantage de proposer une offre « clef en mains ». Le business plan est présenté à l'assemblée.

	Le Triangle	Émeraude solaire	Ets Clouet
Bâtiment	89 708.00 €HT		47 082.82€HT
Surface / puissance	550m ² / 100kwc	91.020kwc	288m ²
Centrale photovoltaïque	66 750.00€HT	70 085.40 €HT	
Frais annexes	22 000.00 €HT		À prévoir
TOTAL	178 458.00 €HT		

- Demande de subventions

Monsieur le Maire propose de faire une demande subvention auprès du Département au titre d'un projet communal.

- **Rénovation annexe salle Ferron et menuiserie de la sacristie**

- Étude de devis

Monsieur SEILLE présente le devis modifié en fonction des éléments convenus lors du dernier conseil municipal concernant le changement des deux fenêtres de la sacristie. Le devis d'Aurélien Menuiserie s'élève à 1 730.31 €HT. L'offre est acceptée par le conseil municipal.

Puis deux devis pour la réfection de l'annexe de la salle Ferron sont proposés :

- devis Ets Le Clainche : 9 364.00 €HT
- devis MTB : 18 235.09 €HT

Le devis de l'entreprise MTB est bien supérieur à l'offre faite par l'entreprise Le Clainche car il propose des travaux en plus. Après échanges, l'entreprise Le Clainche est retenue.

- **Photocopieur – étude de renouvellement**

Monsieur le Maire informe les conseillers que le photocopieur de la mairie montre de plus en plus de signes de faiblesse. C'est pourquoi, une étude de renouvellement est en cours. Plusieurs propositions ont été faites :

1/ renouvellement par acquisition :

Coût du photocopieur neuf : 10 800 € soit un montant d'amortissement sur 8 ans de 1 350 € / an

Coût total annuel dans l'hypothèse d'une acquisition maintenance comprise : environ 3 350 €

2/ renouvellement par location :

Changement du photocopieur matériel RICOH en location pendant 5 ans

215 €HT / mois soit 3 096 € / an TTC coût copie inclus, maintenance, fourniture des toners, pièces d'usures

Est compris dans l'offre présentée :

- Compteur copies repris en fonction de l'existant offert
- Remise d'un chèque de 1990 € en geste commercial
- Maintenance par Hot Line et engagement de déplacement sous 8h maximum si nécessaire

Pour rappel, Monsieur le Maire indique que le coût annuel de la maintenance est actuellement de l'ordre 2 000 € TTC. Après discussions, l'ensemble des conseillers valide le renouvellement du photocopieur en location.

- **EPFLI (Établissement Public Foncier Local Interdépartemental)**

Monsieur le Maire précise aux conseillers qu'une demande d'intervention a été faite auprès de l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (EPFLI Foncier Cœur de France) dans le cadre du projet d'aménagement de l'arrière de la mairie, nécessitant l'acquisition des biens situés aux abords.

L'EPFLI intervient dans le cadre d'acquisition foncière et/ou immobilière, assure le portage financier et peut engager une procédure de déclaration d'utilité publique si besoin. Toutes ces actions sont menées en collaboration avec la commune.

- **Energie Eure-et-Loir**

Monsieur le Maire indique que notre demande d'adhésion a été acceptée par le conseil d'administration d'Energie Eure-et-Loir. Il convient maintenant de confirmer cette adhésion par délibération pour une prise effective de la compétence au 1er février. 2021. C'est ainsi que le Conseil municipal :

- Approuve le règlement relatif aux conditions d'exercice de la compétence Éclairage Public par ENERGIE Eure-et-Loir, et décide d'adhérer à la date du 01 février 2021 à la compétence Éclairage Public développée par ENERGIE Eure-et-Loir, laquelle recouvre les investissements, l'exploitation, la maintenance et le contrôle des installations.
- Prend acte qu'un constat contradictoire portant sur la quantité et la valeur comptable des installations emportera transfert effectif de la compétence Éclairage Public à ENERGIE Eure-et-Loir et instauration du service.
- Donne son accord à la mise à disposition des installations d'éclairage public de la commune à ENERGIE Eure-et-Loir pour la durée de son adhésion.
- S'engage à inscrire chaque année les crédits nécessaires au paiement de la contribution due à ENERGIE Eure-et-Loir.
- Prend acte que la commune demeure en charge de conclure les contrats de fourniture d'électricité avec les fournisseurs d'énergie de son choix et de procéder au paiement des consommations d'électricité correspondantes directement auprès de ces fournisseurs.
- Approuve les dispositions de la convention à intervenir avec ENERGIE Eure-et-Loir pour l'accès au système d'information géographique *Infogéo 28*.

Monsieur le Maire précise qu'un plan d'investissement est actuellement à l'étude pour passage de l'éclairage public en LED.

○ **CCCB – PLUi**

Monsieur le Maire propose de remettre le plan du PLUi suggéré. Une lecture détaillée a été faite dernièrement par les PPA (Personnes Publiques Associées) au vu de valider le projet de PLUi sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes Cœur de Beauce. Plusieurs réunions d'échanges ont eu lieu pour y évoquer les ajustements en fonction des remarques faites avant le passage en enquête publique.

Les différents points à faire évoluer ou à harmoniser sont présentés ci-dessous :

- Classement ou pas des petits bois de moins de 5 000 m² en EBC (Espaces Boisés Classés) : *Ouarville pas vraiment concerné*
- Identification du patrimoine bâti c'est à dire éléments Patrimoniaux d'Intérêt : *mare de la rue d'Orléans et calvaire à l'entrée de la rue d'Edeville seront proposés*
- Hauteur maximale des constructions : R + 1 + Comble : *non concerné puisque cette règle est déjà en vigueur avec le PLU actuel*
- Identifier les sièges d'exploitations classé en UA afin que les futurs voisins construisent en connaissance de cause mais cela n'empêche pas des changements de destinations des granges par exemple : validé
- Zones de jardin : classer en UJ (= droit de préemption) plutôt qu'en NJ (pas droit de préemption) : *le PLUi pour la commune propose que des zones UJ*
- Limiter la surface des extensions et annexes en zone A et N à 40 m²
- Réduire les surfaces prévues en UX (zone d'activités) afin d'être en conformité avec le SCOT : *pour Ouarville, il est suggéré de réduire légèrement la zone de la Croix d'Auneau sur environ 1 hectare*

INFORMATIONS DIVERSES

○ **Constitution d'une commission décoration de Noël**

Comme évoqué lors du dernier conseil, il est proposé de constituer une commission dédiée aux décorations de Noël. Après échanges, les personnes volontaires sont : Claude AGOSTO, Christophe CHATARD, Stéphanie LEGRAND, Bruno ORSINI, Stéphane RIDET et François SEILLE.

○ **Bilan des opérations de fin d'année : colis de Noël et animation pour les enfants de l'école**

Monsieur le Maire fait part aux élus du très bon retour pour les deux opérations de Noël organisées et pour lesquelles nous avons reçu nombreux remerciements.

○ **Présentation des activités proposées à la bibliothèque**

Monsieur SEILLE présente le rapport d'activité de la bibliothèque

Nombre d'adhérents cotisants : 107 en personnes individuelles, sans compter les écoles soit un peu plus de 19% de la population

Nombre d'ouvrages proposés : 3300 livres toutes thématiques, toutes tranches d'âge.

Emprunts 2020 :

- 1600 prêts des livres issus de la bibliothèque communale
- 504 de livres issus de la MDEL (Médiathèque Départementale d'Eure et Loir)
- 83 revues (habitués)
- 61 vidéos, propriétés de la MDEL
- Plus aucun prêt de CD.

Possibilité d'emprunter jusqu'à 3 livres + 2 revues + 1 DVD (pas de rigidité dans le comptage...)

Tarifs en vigueur :

- GRATUITE pour les mineurs
- Adultes : 5 euros / an

Prestations facultatives

- Impression / photocopie NB : 0,15 Euros
- Impression en couleurs : 0,50 euros
- Envoi possible de FAX : 0,50 euros

A disposition également :

- Des jeux de société,
- 1 poste Informatique avec accès Internet
- 2 liseuses.

Activités parascolaires (en période hors COVID) :

Prêt de 40 livres, suite au choix effectué par les maîtresses

Ateliers regroupant 6/7 enfants durant les congés scolaires, sur inscription, le mardi et/ou le jeudi matin.
(création, décoration, dessins...)

Maternelles : ateliers de lecture, sur les mêmes matinées.

QUESTIONS DIVERSES

○ **Avenant contrat balayage**

Monsieur le Maire expose qu'après le premier passage effectif de l'entreprise, le GPS a démontré une différence de longueur de voirie à nettoyer.

Il convient donc de modifier le linéaire de balayage prévu au contrat soit de 8.4km à 10km.

- Le montant de l'avenant s'élève à 493.99 €HT
- Le nouveau montant de marché 3087. €HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré approuve l'avenant présenté.

○ **Jardin rue de Chartres de Mr et Mme GUIGNET**

Monsieur le Maire présente le plan et les diverses interventions possibles. En effet, Monsieur et Madame GUIGNET vendent actuellement un terrain se trouvant rue de Chartres accolé à une parcelle que la commune détient. Monsieur le Maire indique que les deux parcelles réunies permettraient d'en faire un beau terrain à bâtir étant toutes les deux constructibles. Après échanges, il n'est pas envisagé d'acquérir le terrain de Monsieur et Madame GUIGNET mais de confier un mandat de vente de notre terrain à l'agence qui a en charge le terrain GUIGNET.

Pour rappel, la commune avait acquis cette parcelle en réserve dans le cas où une zone pavillonnaire aurait été construite à l'arrière. En effet, ce terrain aurait servi de voie d'accès.

Aussi Monsieur le Maire suggère de profiter de la mise en vente de ce terrain pour proposer également à la vente le terrain de la résidence du Grenier à Blé toujours disponible.

Après discussion, les deux terrains seront mis en mandat de vente à l'agence CPH.

○ **Signature pour l'acquisition de la parcelle de la Vigne programmée le 8 février**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous de signature pour l'acquisition de la parcelle de la Vigne est programmé le 08 février prochain.

TOUR DE TABLE

- Il est demandé si les remises de colis aux nouveaux arrivants auront lieu ? Monsieur le Maire suggère de regrouper deux années pour la cérémonie des vœux en 2022.
- Il est demandé si la mairie détient des nouvelles informations concernant la mise en service de la fibre optique ? Il est précisé que le démarchage est d'ores et déjà en cours. Monsieur le Maire signale qu'il n'a aucune nouvelle et de faire confiance à SFR.
- Il est suggéré de faire un rappel dans le prochain Ouarville infos concernant les déjections des animaux sur la commune et dans les lieux publics.

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 23 :30.

Prochain conseil municipal le 16 février 2021